

Dauphiné Libéré, 28 novembre 2010

Conseil municipal du 25 novembre 2010

CHALLES-LES-EAUX

Le projet d'aménagement de la zone des Sétérées va aboutir



Michel Arnaud, le 1er adjoint, en première ligne pour tout ce qui concerne les finances de la commune.

Après avoir de nouveau fait un rapide historique de l'aménagement de la zone des Sétérées, lors du conseil municipal jeudi, le maire eut le plaisir d'annoncer la fin de la saga d'indemnisation de l'ensemble des propriétaires des terrains concernés. Un in-

dispensable "feu vert" vers une implantation d'équipements d'intérêts collectifs.

Rappelons qu'en 89, une DUP avait rendu cette zone propre à l'aménagement d'une zone commerciale. Face à l'opposition des commerçants, celle-ci s'implantait à

St-Jeoire, mais nombre de terrains des Sétérées n'en étaient pas moins devenus propriété de la commune... Afin de pouvoir y implanter aujourd'hui une maison de retraite, d'enfants avec lits médicalisés, de formation de jeunes sportifs, une nouvelle des-

tination de la DUP avait dû être formulée mais surtout, l'acquisition des derniers terrains concernés auprès de 4 propriétaires avait été à finaliser... Chose faite maintenant, le projet de l'implantation d'une Maison d'enfants aux Sétérées va donc enfin pouvoir réellement prendre corps. Une réalisation qui se doit d'être opérationnelle pour 2012, année de la fin d'agrément de celle du centre-ville.

Dans la foulée, Pierre Colin présentait une délibération modificative de crédit destinée entre autre à financer ces achats de terrains, près de 430 K€ tous frais compris. Deux ordres du jour, comme d'ailleurs les suivants, qui recueillaient l'unanimité des

suffrages.

Parmi les autres points débattus, l'harmonisation du taux unitaire des vacances funéraires, qui s'élèvera à 20 € sur Challes. Les tarifs 2010 du camping étaient dans leur ensemble reconduits pour 2011, le versement d'un acompte de la subvention 2011 à quelques associations était entériné. Le conseil validait une offre de service du Centre de gestion en matière d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels, santé et sécurité du travail.

Après avoir répondu à quelques questions, le maire clôturait en donnant rendez-vous à un nouveau conseil pour le 14 décembre.

J.M